



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS



Lille, le

Madame, Monsieur,

Parmi ses mesures les plus importantes, la loi du 3 août 2009, dite « Grenelle 1 », prévoit la constitution, à l'horizon 2012, d'une trame verte et bleue (TVB), outil d'aménagement du territoire visant à maintenir, créer ou restaurer les continuités écologiques afin de lutter contre l'érosion de la biodiversité. Dans chaque région, un schéma régional de cohérence écologique (SRCE) doit être élaboré.

L'État et la Région Nord – Pas-de-Calais élaborent le schéma régional de cohérence écologique – trame verte et bleue (SRCE – TVB), au sens de l'article L371-1 du code de l'environnement. A ce travail d'élaboration est associé un comité régional Trame verte et bleue que le Préfet de région et le Président du Conseil régional ont constitué selon les termes du décret du 28 juin 2011 et dont une instance de préfiguration a été réunie une première fois le 12 juillet dernier.

L'installation du comité régional trame verte et bleue aura lieu le :

mardi 7 février 2012
de 15 heures à 17 heures
Salle des fêtes de la Préfecture de région
Place de la République - 2, rue Jacquemars Gielée - Lille

Vous trouverez en pièces jointes la composition du comité régional trame verte et bleue ainsi que l'ordre du jour prévisionnel.

Vous trouverez l'ensemble des documents sur le site internet : <http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/-SRCE-Schema-Regional-de-Coherence>

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, en l'expression de notre considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général
pour les affaires régionales

Pierre STUSSI

Pour le président et par délégation,
le vice-président du Conseil régional
délégué à l'aménagement du territoire,
à l'environnement et au Plan climat

Emmanuel CAU



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS



**Ordre du jour
du Comité régional trame verte et bleue
du 7 février 2012
de 15h à 17h**

Accueil à partir de 14h30

- 1- Présentation de la démarche régionale SRCE-TVB et état d'avancement
- 2- Présentation des travaux scientifiques

~~~~~

**Coupon-réponse**

Nous vous serions reconnaissants de nous confirmer votre participation ou le nom du représentant que vous aurez désigné pour prendre part à cette rencontre en retournant le coupon réponse à la DREAL Nord-Pas-de-Calais, les experts pour leur part étant désignés intuitu personae.

Nom du représentant légal :

Structure :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Participera à la réunion du Comité régional Trame verte et bleue du 7 février 2012

Sera représenté au Comité Régional Trame Verte et Bleue du 7 février 2012 par :

.....

Ne participera pas à la réunion du Comité régional Trame verte et bleue le 7 février 2012

*A retourner au plus tard le 31 janvier 2012*

*par courrier à l'adresse suivante : 51 Bd de Strasbourg 59000 Lille*

*ou par courriel à l'adresse suivante : [contactlille@t-s-c.fr](mailto:contactlille@t-s-c.fr)*



PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD - PAS-DE-CALAIS



## Comité régional Trame verte et bleue Nord-Pas-de-Calais

### Composition

#### 1° Collège des représentants de collectivités territoriales et de leurs groupements

Le Vice-Président Conseil régional chargé de l'environnement,  
Le Président du Conseil Général du Nord,  
Le Président du Conseil Général du Pas-de-calais,  
Le Président du syndicat mixte EDEN 62,  
Le Président du syndicat mixte Espaces Naturels Régionaux,  
Le maire d'une commune du Nord désignée par l'association des maires du Nord,  
Le maire d'une commune du Pas-de-Calais désignée par l'association des maires du Pas-de-Calais,  
Le Président d'un groupement de communes du Nord désigné par l'association des maires du Nord,  
Le Président d'un groupement de communes du Pas-de-Calais désigné par l'association des maires du Pas-de-Calais,  
Le Président du syndicat mixte du SCOT Lille Métropole,  
Le Président du syndicat mixte du SCOT Lys Audomarois,  
Le Président du Pays Cœur de Flandre,  
Le Président du Pays de la Lys Romane,  
Un représentant du Comité de bassin Artois-Picardie désigné au sein de son collège des collectivités territoriales,  
Le Président de la Commission locale de l'eau du SAGE Sambre,  
Le Président de la Commission locale de l'eau du SAGE Authie,  
Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois,  
Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale,  
Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut,  
Le Président de la Fédération des communes forestières du Nord-Pas de Calais.

#### 2° Collège de représentants de l'État et de ses établissements publics

Le Préfet du Pas-de-Calais,  
Le Secrétaire général de la préfecture du Nord,  
Le Directeur régional de l'environnement, de l'Aménagement et du Logement Nord-Pas-de-Calais,  
Le Directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Nord-Pas-de-Calais,  
Le Directeur général de l'agence de l'eau Artois-Picardie,  
Le Directeur général de Voies Navigables de France,  
Le Directeur général de l'Office national des forêts,  
Le Directeur général de l'Établissement public foncier Nord-Pas-de-Calais,  
Le Directeur général de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage,  
Le Directeur général de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques,  
Le Directeur général du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres.

3° Collège de représentants d'organismes socio-professionnels et d'usagers de la nature de la région,

Le Président de l'Agence d'urbanisme de l'arrondissement de Béthune,  
Le Président de l'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque,  
Le Président de l'Association UFC Que choisir Métropole Lille,  
Le Président du Comité régional du tourisme du Nord-Pas-de-Calais,  
Le Président du Comité régional de randonnée pédestre du Nord-Pas-de-Calais,  
Le Président de la Chambre d'agriculture de région Nord-Pas-de-Calais,  
Le Président de la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles Nord-Pas-de-Calais,  
Un porte-parole de la Confédération paysanne du Nord-Pas-de-Calais désigné en son sein,  
Le Président du Groupement des agriculteurs biologiques (GABNOR) du Nord-Pas-de-Calais,  
Le Président du Syndicat départemental de la propriété privée rurale du Nord,  
Le Président du Syndicat départemental de la propriété privée rurale du Pas-de-Calais,  
Le Président du Centre régional de la Propriété forestière Nord-Pas-de-Calais-Picardie,  
Le Président de la Fédération régionale des chasseurs du Nord-Pas-de-Calais,  
Le Président de la Chambre régionale de commerce et d'industrie du Nord – Pas-de-Calais,  
Le Président de Réseau Ferré de France (RFF),  
Le Président de Réseau de Transport d'Électricité (RTE),  
Le Président de SANEF Groupe,  
Le Président de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction,  
Le Président de la SAFER Flandres-Artois.

4° Collège des représentants d'associations, d'organismes ou de fondations œuvrant pour la préservation de la biodiversité visés à l'article L141-3 du code l'environnement et de gestionnaires d'espaces naturels

Le Président du Conservatoire botanique national de Bailleul,  
Le Président du Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais,  
Le Président du Conservatoire faunistique régional Nord-Pas-de-Calais,  
Le Président de la Fédération Nord Nature,  
Le Président de la Coordination mammalogique du Nord-pas-de-Calais,  
Le Président de la Société entomologique du Nord de la France,  
Le Président de l'Union régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement,  
Le Président du Groupement de Défense de l'Environnement de l'Arrondissement du Montreuillois,  
Le Président de Lestrem Nature,  
Le Président de la Fédération du Nord des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique,  
Le Président de la Fédération du Pas-de-Calais des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

5° Collège de scientifiques et de personnes qualifiées

Madame Annick Delelis, Présidente du Conseil scientifique régional du Patrimoine Naturel,  
Monsieur Philippe Hilaire, Paysagiste conseil de la DREAL Nord-Pas-de-Calais,  
Monsieur Yves Piquot, animateur du Groupement d'intérêt scientifique GIS Biodiversité,  
Monsieur Jean-Marc Valet, directeur du Conservatoire botanique national de Bailleul.